

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 27 mars 2025

DELIBERATION 2025\_05

Nombre de membres 10

Excusé : 1

Date de la convocation : 20/03/2025

En exercice : 10

Absents : 1

Date d'affichage : 20/03/2025

Présents : 6

Pouvoir : 2

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi vingt-sept mars à vingt heures trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude REILHES, Maire.

Présents : M. Claude REILHES, Mme Ninoslava BOZOVIC, Mme Maryse TEQUI, M. Christophe BOYER, Mme Sandrine NARDI, Mme Stéphanie GRECARD

Pouvoir : M. ROUX donne procuration à Mme NARDI

M. Damien WEISSE donne procuration à Mme Maryse TEQUI

Absent : M. Sébastien LANGE

Excusé : M. Didier MIRATON

Secrétaire de séance : Ninoslava BOZOVIC

o O o

### AFFECTATION DU RESULTAT 2024 POUR LE BUDGET CCAS

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Claude REILHES, Maire, après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 ;

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître un excédent d'exploitation de 390.08€

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b><u>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</u></b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A Résultat de l'exercice</u>	- 37.80
<u>B Résultat antérieurs reportés</u>	427.88
<u>C Résultat à affecter</u>	<b>390.08</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
<b><u>Besoin de financement</u></b>	0.00

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 081-218101624-20250327-20250327\_03-BF

**AFFECTATION**

**Affectation en réserves R 1068 en investissement**

0

**Report en fonctionnement R 002**

390.08

**DEFICIT REPORTE D 002**

Fait et délibéré à Maurens-Scopont, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme.

Secrétaire de séance



Le Maire,  
Claude REILHES.

